

[Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du premier degré spécialisés](#) [1]

Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du premier degré spécialisés - Rentrée d'août 2023

Note de service du 14 octobre 2022

Bulletin officiel de l'Éducation nationale - N° 41 du 3 novembre 2022

Cette note de service a pour objet d'indiquer les modalités de dépôt et de traitement des candidatures des personnels enseignants spécialisés du premier degré à une mise à disposition de la Polynésie française pour la rentrée scolaire d'août 2023. Les agents déposent leur dossier téléchargé, exclusivement par voie dématérialisée, sur l'application MAD accessible à l'adresse suivante <http://mad.ac-polynesie.pf> [2], et disponible du 15 novembre 2022 au 2 décembre 2022 minuit, heure de Paris.

[Consulter la note de service \(Bulletin officiel de l'Éducation nationale\)](#) [3]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/mise-%C3%A0-disposition-de-la-polyn%C3%A9sie-fran%C3%A7aise-des-personnels-enseignants-du-premier-degr%C3%A9-0>

[2] <http://mad.ac-polynesie.pf>

[3] <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo41/MENH2228427N.htm>